

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2026

RELANCER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ
POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2405)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° 106

AMENDEMENT

présenté par
Mme Battistel et M. Bolo

ARTICLE 5

À l'alinéa 8, supprimer les mots :

« de sécurité immobilière ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'une précision superflue.